



EUROPE

Rue Hector Blondiau, 22 7070 Mignault (Belgium)

Tél. FR. : Brasseur J.P. 0499 35 85 72

ENG. : Roussel Pascal 0473 97 49 67



info@vivant.org

www.vivanteurope.org

*Pour une Europe sociale,
pour une mondialisation respectueuse
de l'humain et de l'environnement.*

LE VIVANT-EUROPE

électronique

N° 21 (août 2005)

EXTRAITS DU MANIFESTE DE VIVANT (Belgique)

- Sommaire**
1. Vivant met tout en œuvre pour réaliser les idéaux de la Révolution Française
 2. Tous égaux devant la loi
 3. Le revenu de base, on se le donne l'un à l'autre
 4. Revenu de base et capital social
 5. La solidarité internationale
 6. Revenu de base et coopération au développement
 7. Solidarité avec les handicapés, les malades et les défavorisés
 8. Deux effets du revenu de base
 - a) Le revenu de base rassemble les gens
 - b) Le droit au travail idéal et au travail de soins pour tous
 - (1) “ Le revenu de base, un système pour les profiteurs ? ”
 - (2) L'homme ne travaille pas que pour l'argent
 - (3) Revenu de base et droits de l'homme pour la construction du capital social
 9. Le monde comme une œuvre d'art
 - a) Les effets écologiques du revenu de base
 - b) La société comme œuvre d'art
 - c) Un revenu de base pour la forêt amazonienne?

1. Vivant met tout en œuvre pour réaliser les idéaux de la Révolution Française

Un de ses idéaux est la **Liberté**. Avec un revenu de base, cela devient beaucoup plus facile de décider de travailler ou non, de travailler beaucoup ou peu. La transition vers le statut d'indépendant est moins angoissante. Insérer une année d'études ou choisir de s'arrêter un temps devient possible car le revenu de base est garanti et assure une sécurité minimale. Celui qui travaille aura un revenu en plus. Chacun est libre de choisir. **Chez Vivant, on est convaincu que les gens savent gérer leur liberté.**

Pour Vivant, cette liberté individuelle va très loin. Elle doit être équitablement répartie face aux opportunités de choix. Le revenu de base permet **cette "égalité devant la liberté"**. D'ailleurs, c'est dans tous les domaines que Vivant vise à une liberté équitable. En réalité, tout se tient

2. Tous égaux devant la loi

Vivant plaide pour l'égalité de tous les membres permanents de la société de droit belge devant la loi. On ne peut pas être un peu moins ou un peu plus "égal". Nous avons tous les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Vivant considère que l'égalité absolue devant la loi est **un acquis essentiel** du "siècle des Lumières" qui ne peut pas être remis en question.

L'expression de l'égalité des citoyens devant la loi est constituée par la preuve de nationalité belge. C'est comme une sorte de carte de membre de la société de droit belge. Vivant ne souhaite plus utiliser la notion classique de "nationalité". Pour Vivant, **la nationalité signifie que l'on fait partie de la société de droit d'un pays**, ni plus, ni moins. L'origine culturelle ou ethnique de l'individu n'a donc aucune importance. Pour Vivant, cette preuve de nationalité pourrait tout aussi bien être appelée autrement. Tout individu qui réside légalement et de façon permanente en Belgique est considéré comme ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs envers la communauté. Pour devenir membre de la société de droit belge, il suffit de le demander: l'obtention de la "nationalité" est immédiate, sans stage, sans examen, sans aucun critère d'appréciation. En naissant Belge, on n'a pas besoin de prouver quoi que ce soit, ni attendre cinq ou dix ans pour être intégré. Bien sûr, en devenant citoyen belge, il faut renoncer à la nationalité d'origine. Vivant est contre la double nationalité puisque celle-ci crée des différences entre citoyens d'une même société de droit.

Notez que le revenu de base n'est pas lié à la nationalité mais à la résidence permanente et légale dans le pays. Les étrangers qui habitent en Belgique perçoivent aussi le revenu de base, tout comme les réfugiés reconnus et les candidats réfugiés à condition qu'ils renoncent au revenu de base qu'ils recevraient éventuellement d'un autre pays: en effet, le cumul de plusieurs revenus de base n'est pas autorisé.

3. Le revenu de base, on se le donne l'un à l'autre

Vivant plaide pour l'instauration d'un revenu de base individuel, inconditionnel et universel pour chacun.

Vivant veut aussi que ce revenu de base soit introduit **par une décision démocratique**, de préférence par un référendum. Ce serait une reconnaissance explicite par les membres de la société de leur droit mutuel à la vie. Sans conditions préalables. Sans "mais" ni "si". C'est de la solidarité à l'état pur.

4. Revenu de base et capital social

L'instauration d'un revenu de base individuel, inconditionnel et universel offre à l'homme un espace pour la production de capital social et en même temps, produit du capital social.

Qu'est-ce que le capital social? C'est la base sur laquelle toute l'économie est fondée. Dans le capital social, on trouve la confiance mutuelle que se portent les membres de la communauté et la volonté réciproque de chacun à s'entraider, coopérer, faire quelque chose pour autrui. Un exemple: dans notre société, il est admis qu'on demande son chemin et, en général, la réponse donnée sera correcte.

Et nous y comptons bien! Même cet exemple très simple de capital social a une importance économique. Le camionneur qui ne connaît pas bien les lieux et qui demande son chemin peut parfois faire un gros gain de temps grâce aux bonnes indications qu'un inconnu lui aura données. Mais même s'il n'ira pas jusqu'à interroger un passant, il sait que, le cas échéant, il pourrait le faire. Il peut donc se mettre en route l'esprit tranquille.

Ceci est typique du capital social: il inspire confiance. Il donne la certitude que l'on peut faire confiance à autrui et que l'on sera aidé en cas de besoin. C'est une force productive dans l'économie. Ce climat de confiance mutuelle et de respect réciproque est nécessaire pour vivre humainement.

Le capital social est un réel facteur de production, tout comme le travail, les matières premières et les machines. Investir dans le capital social a donc des conséquences économiques aisément démontrables. Et lorsque le capital social dans une communauté diminue, cela se ressent jusque dans la productivité économique.

Le capital social a aussi un côté inattendu et plaisant: lorsqu'on en fait usage, il ne diminue pas mais, au contraire, il augmente. C'est comme avec les idées: lorsqu'on explore une idée, souvent d'autres idées jaillissent. Autrement dit: **l'utilisation de capital social génère du capital social.** Créez une nouvelle association fondée sur la confiance réciproque et vous verrez, ça se fait tout seul...

Si nous décidons démocratiquement que, dans notre société, chacun a droit, inconditionnellement et individuellement, à un revenu de base substantiel, **ce revenu induira la production d'un gigantesque capital social.** Cet événement social signifiera notamment qu'à chaque individu, il est reconnu le droit à l'existence. Cela se manifestera d'une manière très concrète. Il ne s'agit plus d'un droit théorique mais d'une reconnaissance effective par le biais d'une décision démocratique. En s'accordant le revenu de base, on se donne précisément l'espace nécessaire pour participer à toutes les formes de travail, y compris le travail idéal ou le travail de soins – bénévole ou rémunéré – et cela, inconditionnellement. Conséquence logique: **la communauté reçoit plus de crédit de la part de chacun, un crédit sous forme de capital social.**

5. La solidarité internationale

Le revenu de base est l'expression d'une solidarité qui dépasse les limites des petits cercles étroits de ceux qui ont une même opinion, une même couleur ou les mêmes frontières.

Si nous réalisons le revenu de base d'abord en Belgique ou en Europe, tous ceux qui résident ici, légalement et en permanence, recevront le même revenu de base. Mais cela ne devrait pas être aux dépens de ceux qui vivent dans des sociétés de droit où ce système n'est pas encore en vigueur. Vivant désire que les relations commerciales soient honnêtes et transparentes avec le sud, comme expression d'une même solidarité entre les hommes.

6. Revenu de base et coopération au développement

Vivant soutient aussi le mouvement favorable à l'effacement des dettes publiques des pays du tiers-monde. La plupart de ces dettes ont été engagées par des régimes autoritaires. Les banques accordaient les crédits sans bien examiner les risques. En général, la population de ces pays n'avait pas la possibilité de participer à la prise de décision et ne bénéficiait pas de ces crédits accordés par les banques. **Il n'est donc pas juste que le niveau de vie de ces populations doive baisser pour rembourser les dettes.**

Vivant est aussi d'avis que l'instauration d'un revenu de base dans les pays du tiers-monde peut être la meilleure façon de dépenser le budget consacré à la coopération au développement. Il est possible de donner un revenu de base de 39,99 € à chaque Nicaraguayen avec seulement 1 % de notre PNB. Au Nicaragua, pays qui compte environ 2 500 000 habitants, ces 39,99 € sont l'équivalent de 247,89 € de chez nous, les produits de base étant moins chers dans ce pays. En même temps, on crée un marché local. **Le revenu de base procure aux individus qui le reçoivent un maximum d'autonomie et un espace pour leurs propres initiatives.**

7. Solidarité avec les handicapés, les malades et les défavorisés

Vivant est d'avis qu'il est indécent de caser les handicapés à part. **Comme tout un chacun, ces personnes ont droit au revenu de base.** De plus, en tant que handicapés, **ils recevront un supplément d'aide financière.** Ils en ont bien besoin pour pouvoir participer à la vie sociale. Le but de Vivant est de leur offrir un maximum de chances d'intégration sans trop de complications, de réglementations et de paperasserie.

Vivant souhaite aussi aller à la rencontre **des besoins spécifiques** en matière de logement social et de soins de santé.

On ne peut pas non plus se débarrasser des malades en ne leur donnant que le revenu de base. Pour Vivant, nous avons tous automatiquement droit à une assurance "maladie" de qualité, même si les personnes n'ont jamais travaillé.

Il est évident que le revenu de base ne résout pas tous les problèmes. Un filet de sécurité sociale sera encore nécessaire. **Créer l'espace qu'il faut pour cela est aussi une question de solidarité.**

8. Deux effets du revenu de base

Alors que le système de sécurité sociale actuel **incite plutôt les gens à se séparer ou à vivre séparément**, le revenu de base les incitera probablement davantage à cohabiter, ce qui aura des effets écologiques bénéfiques.

De plus, chacun aura accès au travail idéal et au travail de soins.

a) Le revenu de base rassemble les gens

L'homme est, par nature, un être social. Il aime la compagnie. Lorsqu'il choisit de se lier à une vie en communauté, il pense à son bien-être social et à l'économie que cela représente.

Aujourd'hui, on constate un éparpillement de la sécurité sociale. **Elle individualise au lieu de rassembler:** les chômeurs qui cohabitent perdent une grande partie de l'allocation, les handicapés et les pensionnés qui envisagent de se marier font marche arrière car la perte de revenu serait trop élevée. Donc, chacun va vivre sur son îlot, à part. **C'est une sécurité sociale étroite.**

Le revenu de base ne fait pas de distinction entre mariés et célibataires, entre cohabitants et isolés, entre chefs de famille et “ sujets non-émancipés ”. La cohabitation frauduleuse est une notion obsolète. Réveiller quelqu’un à la pointe du jour pour vérifier s’il a bien passé la nuit seul n’est plus admissible. De telles atteintes à la vie privée et à la dignité humaine deviendront superflues. Le revenu de base est un droit strictement individuel et inconditionnel pour tout le monde. La cohabitation ne peut pas être sanctionnée. **Dans le système Vivant, la cohabitation engendre des avantages sociaux et économiques**, ce qui incitera les gens à s’installer ensemble. Et cela se traduira par une réduction de la consommation d’énergie et représente donc un avantage écologique. Il se peut que le revenu de base incite les gens à réduire consciemment leur consommation. En tout cas, les gens libres et créatifs pourront, **librement et avec créativité**, décider comment organiser leur vie avec les autres.

“ Nul ne sera l’objet d’immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d’atteintes à son honneur et à sa réputation ; toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes. ”

Déclaration Universelle des Droits de l’Homme, Art. 12

La fonction redistributive du revenu de base ressort clairement dans la situation de familles avec un seul revenu. Ces familles se retrouvent en général dans la classe des “ faibles revenus ”: dans le système Vivant, le partenaire qui ne travaille pas à l’extérieur perçoit aussi un revenu de base. Pour la plupart de ces familles, ce surplus n’est certainement pas un luxe superflu.

b) Le droit au travail idéal et au travail de soins pour tous

Vivant plaide pour le travail rémunéré pour tous. Mais le travail, c’est bien plus qu’un emploi rémunéré au service du marché anonyme des biens et des services. C’est pourquoi Vivant plaide pour le droit au “ travail idéal ” et au travail de soins pour tous. L’économie ne tournerait pas rond si les gens n’effectuaient pas constamment du travail de soins non rémunéré, pour autrui, et s’ils ne développaient pas spontanément de nouvelles compétences. Même dans notre société moderne, **les gens consacrent plus de temps à du travail non rémunéré qu’à du travail rémunéré**.

Prenons le cas d’un étudiant : étudier, c’est tout de même travailler, et les personnes qui s’occupent de leurs parents âgés ou malades, et ceux qui s’occupent de tout ce qui concerne l’éducation, c’est aussi du travail même s’il n’y a pas de biens matériels qui sont produits ni des services rémunérés. **Pourtant, même non rémunérées, ces activités sont absolument nécessaires à l’économie**. C’est une question de responsabilités prises envers autrui.

Bien sûr, la société libère des gens à temps plein pour les études, l’enseignement, la recherche scientifique, l’aide aux seniors. Ce sont des secteurs dans lesquels les emplois rémunérés restent indispensables.

Mais en fait, l’étude, dans le sens le plus large du terme, ou les soins aux proches, c’est l’affaire de tout le monde. **L’étude et les soins font partie d’une existence digne**. Tout homme a besoin d’espace pour s’investir dans ce type d’engagement non rémunéré. Nous avons tous besoin d’une certaine marge pour ce genre d’activités, pour l’étude, les soins aux enfants ou aux personnes âgées ou simplement pour se consacrer au travail bénévole. Toutes ces activités font appel aux qualités spontanées comme l’intérêt, l’empathie et un “ se sentir concerné ”. **Ces qualités sont impayables**, mais il faut de l’espace pour qu’elles puissent se manifester; et c’est précisément un rôle important du revenu de base : **il crée l’espace** pour étudier, pour apprendre, pour le travail de soins et le bénévolat.

La communauté ne peut pas vraiment se passer de ces activités spontanées. Pourtant, seul le travail rémunéré est appelé “ travail ” et nous dénigrons le travail bénévole pour lequel d’ailleurs il y

a de moins en moins d'espace. **En réduisant cet espace, nous renforçons l'idée selon laquelle l'homme ne travaille que pour l'argent.** Ce faisant, nous sapons la confiance mutuelle et le capital social. Le revenu de base contrecarre cette tendance.

Par l'instauration du revenu de base, nous reconnaissons les qualités d'empathie, d'intérêt et nous produisons ainsi davantage de capital social. Grâce au revenu de base, on crée de l'espace pour le travail idéal et le travail de soins. C'est une forme concrète de solidarité.

(1) “ Le revenu de base, un système pour les profiteurs ? ”

“ Qui ne travaille pas, ne mangera pas ! ” “ Le revenu de base crée des fainéants et des parasites ” !

“ En fait, c'est injuste: tout le monde reçoit le même revenu de base. Certains rembourseront par la prestation de “ travail idéal ”, de travail à caractère social ou de soins. Mais d'autres vont encaisser, s'enfermer dans leur cocon sans rien rendre à la communauté ”.

L'argument principal développé ci-dessus contre le revenu de base est qu'il faut mériter son revenu par une prestation en contrepartie. Ce revenu ne peut donc être inconditionnel.

Dès lors, la question est de déterminer ce qu'il faut prêter et comment mesurer la chose...

Si on décide démocratiquement de se donner un revenu de base l'un à l'autre, c'est dans le but de créer de l'espace pour plus de travail idéal, plus de travail de soins, plus de capital social. En d'autres mots: cela permet **plus de fantaisie, plus d'attention à la relation humaine**, plus de confiance. Car, pour que des idées novatrices puissent naître, l'esprit doit être libre. L'attention que l'on porte à l'autre est souvent le point de départ de travaux de soins. Et la confiance est la matière première du capital social. Mais comment forcer la fantaisie, la liberté de l'esprit? Comment mesurer financièrement le souci de l'autre ou la confiance? Par définition, il est impossible d'exiger de la fantaisie et de mesurer la confiance. Et l'Etat n'a pas à s'en mêler.

Le revenu de base est **un investissement** que nous faisons en tant que communauté et il est évident que la communauté peut souhaiter une contrepartie sous forme de "revenu social". Mais ce revenu social n'est **ni divisible, ni mesurable, ni contrôlable au niveau individuel**. Il n'y a qu'une seule norme pour vérifier si ce revenu social est suffisant: une décision démocratique de toute la communauté de droit.

Du point de vue de celui qui le reçoit, le revenu de base crée effectivement un espace dans le domaine privé. Mais regardons aussi les choses du point de vue de la communauté, on s'approche alors davantage de l'essence du revenu de base: **c'est un don. Un don mutuel et collectif qui fait suite à une décision démocratique. Et ce don produit cet important revenu social collectif pour toute cette communauté...**

(2) L'homme ne travaille pas que pour l'argent

Qu'est-ce qui motive l'homme à travailler? Il ressort d'enquêtes anthropologiques et sociologiques que les gens ne travaillent pas uniquement pour l'argent. L'argent est une motivation externe. Mais les gens sont aussi motivés d'eux-mêmes à faire des choses. **On remarque même que lorsqu'on donne trop de poids à l'aspect financier, on sape la motivation interne.** Ce rapport entre motivation externe et interne est apparu lorsqu'en Amérique, les autorités ont accordé une prime aux donneurs de sang. Des personnes qui, jusque-là, étaient des donneurs réguliers et qui le faisaient gratuitement, refusèrent massivement de continuer à donner. La motivation externe (la prime) sapait la motivation interne.

Aujourd'hui, beaucoup sont obligés de travailler pour de l'argent et les personnes motivées par leur travail l'effectuent avec une bien meilleure qualité.

Aussi, le revenu de base ne mène pas au profitariat mais **ouvre au choix et à la motivation. De la sorte, il fait croître le capital social.**

(3) Revenu de base et droits de l'homme pour la construction du capital social.

Le revenu de base est l'expression d'un droit fondamental de l'homme: **le droit à la dignité humaine**. Sans le revenu de base, les droits de l'homme n'ont que peu de retombées concrètes. De plus, notre économie ne peut pas se passer du travail idéal, du travail de soins, du capital social. Là aussi le revenu de base offre de l'espace.

Ce MANIFESTE commence par l'article premier de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. On y lit que nous sommes “ doués de raison et de conscience ” et que nous devons agir les uns envers les autres dans un “ **esprit de fraternité** ”. Cela pourrait se traduire par: “ les hommes sont capables de produire un capital social. Sans ce capital social, la dignité humaine n'est pas possible ”.

Il est évidemment possible de contraindre les gens à participer à la course au profit, de faire dépendre leur sécurité physique et leurs ressources exclusivement du travail effectué. La communauté qui agit selon ce principe **indique clairement à ses membres qu'ils ne comptent dans le système que (!) comme éléments de production économique** et non comme des personnes douées de conscience et productrices de capital social.

Le revenu de base renverse les choses et oriente la société dans une bonne direction.

En effet, en l'octroyant d'une manière inconditionnelle, la communauté fait savoir que la conscience et la capacité de créer du capital social est très importante, n'a pas de prix et mérite un espace.

9. Le monde comme une œuvre d'art

a) Les effets écologiques du revenu de base

Le revenu de base est l'expression concrète du **respect** que l'on porte aux autres. C'est une conséquence logique du droit à la vie. Ce respect de la vie d'autrui n'est qu'un élément du respect pour la vie en général. Puisque le revenu de base subventionne le temps des loisirs, il est possible que cela incite les gens à **vivre “ plus lentement ”, à porter plus d'attention aux autres et à la planète.**

Vivant a une vision intégralement écologique de la société, une vision qui ne se limite pas à la sauvegarde de la nature, mais qui va plus loin. L'homme existe. Il ne peut pas ne pas toucher à la nature. Rien qu'en clôturant une parcelle de terrain en vue de la préserver, il y a déjà une intervention de sa part. Dans la nature cette clôture – faite de main d'homme – n'existe pas. Donc, ne fût-ce que par sa présence, l'homme intervient dans la nature. Il n'est pas possible de ne pas intervenir. **Mais il est parfaitement possible d'intervenir et de cultiver la nature sans l'abuser, sans l'épuiser, sans la détruire.**

La vision écologique de Vivant suit le raisonnement selon lequel **il est impossible de gérer la nature écologiquement tant que le tissu sociologique de la communauté ne se développe pas selon des principes écologiques.** En se respectant davantage entre eux, les gens respecteront davantage la nature. Tant que la communauté crée des tensions internes entre les gens, tant que nous n'acceptons pas inconditionnellement le droit à la vie des gens, la communauté ne pourra pas développer de respect pour la nature.

b) La société comme œuvre d'art

Vivant relie la notion d'art à l'idée écologique. Dans un certain sens, **l'art est l'avenir de l'homme.** Mais cela n'a pas de sens de vouloir faire de l'art dans une société et dans un monde qui n'ont guère le sens artistique.

L'art individuel authentique ne s'épanouit que dans une société qui prend la forme d'une œuvre d'art publique, une œuvre d'art à laquelle les gens participent en tant que membres de la communauté démocratique.

L'art est ouvert, créatif, toujours inachevé. Il en est de même des finalités de Vivant. Nous ne savons pas comment les formes de propriété ou les finances se développeront. **Mais nous savons que seuls des citoyens libres pourront trouver les bonnes solutions:** des citoyens vivant dans une communauté démocratique, des citoyens qui réalisent que leur droit à l'existence est pleinement reconnu.

c) Un revenu de base pour la forêt amazonienne?

Est-il possible de protéger la forêt amazonienne sans revenu de base, de mener une politique "verte" sans appliquer les principes écologiques à la société? La nature a-t-elle, tout comme l'homme, besoin d'un revenu de base pour se développer? Le revenu de base est un premier pas. Ce n'est que lorsque les gens se respecteront entre eux qu'ils respecteront la nature et qu'ils ne détruiront plus la forêt amazonienne. Finalement, **tout revient à la même notion du respect de la vie.**